



HAL
open science

Licence professionnelle Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs. 2017, Université de Lorraine. hceres-02027935

HAL Id: hceres-02027935

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027935v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Gestion et
développement des organisations, des
services sportifs et de loisirs

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Santé

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Activités sportives spécialité Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs* (GDOSSL) est présentée comme ayant les buts suivants : former des cadres polyvalents capables d'assumer des missions d'encadrement, de gestion et de management dans les structures sportives publiques ou privées, spécialisées dans les activités physiques et sportives au sens large, de démarcher de nouveaux publics pour accroître l'attractivité d'un club ou d'une salle de remise en forme par exemple.

Elle a été créée au département STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) de Metz en 2013 en remplacement de la licence professionnelle mention *Activités sportives spécialité Animation gestion et organisation des activités physiques et sportives* (AGOAPS) créée en 2007. Ce changement est présenté dans le dossier comme une volonté du département STAPS de garder une approche « pluridisciplinaire » des activités physiques et sportives, et couvrir ainsi les différents domaines du mouvement sportif. Ce choix est également présenté comme lié à la reconnaissance locale de la licence professionnelle *AGOAPS* et à l'orientation prise dans les diverses formations STAPS.

Analyse

Objectifs
Les objectifs de formation sont assez généraux, tout comme les compétences professionnelles visées. Les débouchés professionnels affichés sont très diversifiés, ce qui interroge sur l'adéquation entre ce type de formation générale, bien qu'étant une licence professionnelle, et une diversité de secteurs professionnels probablement en attente de compétences spécifiques adaptées à leur contexte de travail. Un effort doit être fait sur ce point afin de cibler et d'approfondir la réflexion sur les processus d'insertion professionnelle des étudiants.
Organisation
On comprend mal les changements qui ont présidé à la transformation de l'intitulé de cette licence professionnelle en 2013. Il s'agirait de clarifier le projet de formation et l'organisation qui le supporte. On note un faible nombre de conventionnements avec les structures partenaires, ce qui ne peut que fragiliser les relations que la formation entretient avec d'autres institutions. Il est indispensable d'acter institutionnellement ces partenariats en établissant des conventions cadrant la nature des relations entre les structures.

Positionnement dans l'environnement
La formation semble isolée dans l'espace académique local. Il serait pertinent de renforcer les relations avec les formations en sciences sociales (droit, gestion, économie, sociologie, management, marketing...) de l'Université de Lorraine et de mieux positionner ce diplôme au regard des formations en management du sport des universités proches (Strasbourg et Reims). Les relations avec les acteurs non académiques mériteraient également d'être clarifiées, approfondies et institutionnalisées. C'est tout particulièrement le cas en ce qui concerne le secteur privé marchand.
Equipe pédagogique
Les compétences multiples et diversifiées des intervenants (environ 50 % de professionnels et 50 % d'enseignants de l'Université ou d'universités voisines (dont environ 50 % d'enseignants-chercheurs et 50 % d'enseignants du second degré)) rendent compte du caractère très éclaté des contenus de formation. Bien qu'il s'agisse d'une licence professionnelle, il serait bon de nourrir les contenus de formation de davantage de compétences universitaires (interventions d'enseignants-chercheurs), notamment dans le secteur des sciences sociales (droit, gestion, économie, sociologie, management, marketing...). Une part plus importante encore pourrait être dévolue aux professionnels (notamment à ceux issus du monde de l'entreprise), qu'il serait par ailleurs intéressant de positionner sur des enseignements plus directement liés avec le cœur de métier du diplôme.
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
Le mode de recrutement des étudiants est bien appréhendé (dossier et entretien). Concernant le suivi des diplômés, on regrettera le peu de liens établis avec l'observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'Université de Lorraine. L'importante poursuite d'études constatée en 2013 pour les diplômés <i>AGOAPS</i> a été suivie de taux plus conformes avec les attendus d'une licence professionnelle en 2014 et 2015 qui devrait de ce fait proposer des débouchés professionnels précis et ciblés ; sans doute suite à la transformation de la licence <i>AGOAPS</i> en <i>GDOSSL</i> . Le dossier est insuffisamment fourni en termes de données quantitatives et qualitatives caractérisant les modalités d'insertion professionnelle malgré le faible effectif des promotions.
Place de la recherche
Bien qu'il s'agisse d'une licence professionnelle, il faudrait établir des liens plus forts avec des compétences scientifiques dans les diverses disciplines des sciences sociales mobilisées dans les contenus de formation.
Place de la professionnalisation
Les métiers visés sont insuffisamment précisés pour une licence professionnelle. Bien qu'un nombre satisfaisant de professionnels semble intégré à l'équipe pédagogique, il conviendrait d'établir des partenariats plus étroits avec de potentiels employeurs et de développer des stratégies d'insertion professionnelle plus ciblées pour les étudiants. Un lien plus fort entre contenus de formation proposés et professions visées est attendu.
Place des projets et des stages
Les modalités et les objectifs généraux de la mise en stage sont réfléchis, mais on ne dispose d'aucune information précise concernant les stratégies d'insertion professionnelle associées aux stages et aux divers projets mis en place. Des informations manquent quant au suivi du stage par les membres de l'équipe pédagogique : visites sur sites ? entretiens avec les tuteurs professionnels ? Il faudrait également approfondir la réflexion sur les mémoires produits par les étudiants et leurs effets sur leur formation et leur insertion professionnelle. Dans l'autoévaluation, il est précisé qu'une réflexion doit être conduite sur la périodicité du stage et sur les modalités effectives de stages en alternance.
Place de l'international
Bien qu'il s'agisse d'une licence professionnelle, le lien avec l'international pourrait être développé tant en termes de partenaires transfrontaliers (collaborations académiques et non académiques (entreprises, associations, collectivités...)) que d'enseignement des langues (anglais, mais aussi allemand du fait de l'implantation géographique de la formation).

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
La procédure de recrutement semble sérieuse mais mériterait de s'ouvrir, notamment à la formation continue (aucune demande depuis l'ouverture). Sa description gagnerait à être complétée par l'exposé des taux de pression annuels (nombre de candidats/nombre d'admis). Il existe des passerelles et des dispositifs d'aide à la réussite ce qui montre un souci d'accompagnement des parcours étudiants. La spécificité des parcours et les caractéristiques singulières des étudiants sont prises en compte notamment du fait du faible effectif. Il conviendrait d'intégrer davantage à ces dispositifs une réelle politique d'insertion professionnelle.
Modalités d'enseignement et place du numérique
La place du numérique dans la formation est faible et très peu ciblée (utilisation assez générale et standard du numérique). Il s'agirait de renforcer cette dimension à la fois pour mettre en place des innovations pédagogiques (MOOC, plateformes collaboratives, <i>e-learning</i> ...), mais aussi pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiants (site internet de la formation, forums d'alumni, échanges avec le secteur socio-économiques...).
Evaluation des étudiants
Le dossier détaille les modalités d'évaluation certificatives mais pas les évaluations de nature formative en lien avec la politique pédagogique mise en place au sein du diplôme. Il serait bon de développer une réflexion sur les aspects formatifs et pédagogiques de l'évaluation, d'autant plus que le contrôle continu est tout particulièrement privilégié. On note une très grande prédominance de l'écrit, ce qui paraît surprenant pour une petite promotion et pour une licence dite professionnelle. Qu'en est-il des épreuves collectives, des mises en situation, de l'évaluation des stages ?
Suivi de l'acquisition de compétences
Outre le caractère très et trop général des compétences recherchées et leur caractère faiblement ciblé en termes d'insertion professionnelle, les dispositifs de suivi de leur acquisition sont peu développés. Dans l'autoévaluation, l'équipe évoque comme pistes d'amélioration des visites d'entreprises et d'associations en qualité d'observateurs, des fiches individuelles avec découpage par compétences (avec acquis, en cours d'acquisition, non acquis). Autant de dispositifs restant à opérationnaliser.
Suivi des diplômés
Il faudrait affiner conjointement les stratégies d'insertion professionnelle (viser des métiers et de compétences plus précis et par là même probablement moins nombreux) et les outils de suivi des diplômés (statistiques très générales alors même que l'effectif étudiant est très réduit).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
Le conseil de perfectionnement pourrait également intégrer des personnels administratifs pilotant la formation ainsi que des spécialistes des questions d'insertion professionnelle (services d'orientation, observatoires, espaces université entreprises de l'Université de Lorraine...). Les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants sont à prévoir.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Formation bien organisée (notamment en ce qui concerne le recrutement, la gestion des flux et l'accompagnement des étudiants) tout en concernant un public restreint, ce qui favorise une qualité d'enseignement.
- Liens avec les partenaires associatifs locaux et les collectivités territoriales

Points faibles :

- Formation trop généraliste pour une licence professionnelle.
- Les stratégies d'insertion professionnelle sont insuffisamment approfondies.
- Manque d'informations sur le suivi des diplômés.
- Insuffisance des dispositifs d'évaluation et d'autoévaluation par les étudiants.
- Compétences universitaires réduites de l'équipe et difficulté à saisir la nature des enseignements assurés par les professionnels.

Avis global et recommandations :

Cette licence professionnelle s'inscrit dans le domaine des formations en management du sport de la filière STAPS. Le dossier présenté est peu fourni et gagnerait à être étoffé pour valoriser ce diplôme. Rattachée au champ de la santé, cette licence professionnelle mériterait d'entretenir des liens plus étroits avec ce secteur d'intervention à envisager au sens large. Des relations plus ténues avec les formations en sciences sociales (droit, gestion, économie, sociologie, management, marketing...) de l'Université de Lorraine sont également à développer. Ce diplôme doit mieux cibler les métiers visés et les compétences à transmettre conformément à ses objectifs de formation professionnelle. Des partenariats choisis doivent être institutionnalisés avec le secteur professionnel. Il s'agit donc d'approfondir la réflexion sur les liens formation/emploi que cherche à établir cette licence professionnelle qui ne peut, à ce titre, être confondue avec une licence générale.

Observations de l'établissement

Licence Professionnelle Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs

L'équipe enseignante souhaite faire part des remarques suivantes afin de compléter le rapport HCERES.

Objectifs

Les objectifs de formation sont assez généraux, tout comme les compétences professionnelles visées. Les débouchés professionnels affichés sont très diversifiés, ce qui interroge sur l'adéquation entre ce type de formation générale, bien qu'étant une licence professionnelle, et une diversité de secteurs professionnels probablement en attente de compétences spécifiques adaptées à leur contexte de travail. Un effort doit être fait sur ce point afin de cibler et d'approfondir la réflexion sur les processus d'insertion professionnelle des étudiants.

Réponse :

La fiche RNCP de cette Licence professionnelle a été établie d'un point de vue national au niveau de la Conférence des directeurs STAPS (C3D). Les objectifs de la formation et les débouchés sont donc à peu près les mêmes dans ce type de Licence professionnelle au niveau du territoire.

La formation s'articule autour de 4 pôles complémentaires : la gestion de l'organisation (financière, commerciale, administrative), le management (des projets, des ressources, des événementiels), l'adaptation des prestations et des équipements aux évolutions du marché (sociologie, économie du sport, marketing) et le contrôle et la mise aux normes des équipements et des sites de pratique (droit, accessibilité des personnes en situation de handicap, ...). Cette complémentarité a été une demande du milieu sportif afin de pouvoir répondre aux différentes exigences du secteur.

Il convient de préciser que les enseignements pluridisciplinaires, le stage en entreprise et le projet tuteuré permettent aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires pour assurer les étapes successives de la mise en œuvre du développement, de l'évaluation de projets et d'événements dans le domaine du sport et du loisir sportif et pour participer à la gestion et à l'organisation d'une structure sportive.

Organisation

On comprend mal les changements qui ont présidé à la transformation de l'intitulé de cette licence professionnelle en 2013. Il s'agirait de clarifier le projet de formation et l'organisation qui le supporte. On note un faible nombre de conventionnements avec les structures partenaires, ce qui ne peut que fragiliser les relations que la formation entretient avec d'autres institutions. Il est indispensable d'acter institutionnellement ces partenariats en établissant des conventions cadrant la nature des relations entre les structures.

Réponse :

La Licence professionnelle mention Activités Sportives spécialité Gestion de Développement des Organisations, des Services Sportifs et de Loisirs (GDOSSL) a été créée au département STAPS de Metz en 2013 en remplacement de la Licence professionnelle mention Activités Sportives spécialité Animation Gestion et Organisation des APS créée en 2007. Ce changement s'est basé sur une volonté du département STAPS de garder une approche « pluridisciplinaire » des APS. En effet, la licence professionnelle AGOAPS doit être spécialisée sur une activité sportive (ex : activités aquatiques à NANCY), puisque les objectifs de cette formation sont de concevoir des séances d'activités et de les animer. Nous ne souhaitons pas orienter notre Licence vers cet objectif et donc ainsi couvrir les différents domaines du mouvement sportif. Ce choix a été lié également à la reconnaissance locale de notre Licence professionnelle et à l'orientation prise par notre

structure lors de sa création (appui des partenaires associatifs socio-économiques tels que collectivités territoriales (Conseil Départemental), mouvement olympique (CDOS) et les clubs sportifs et professionnels).

Cette Licence GDOSSL est la seule du Grand Est et intéresse donc un plus grand nombre de personnes (étudiants, salariés...).

A noter que les nombreux partenariats sont énoncés dans le dossier d'autoévaluation et seront validés institutionnellement au cours de la prochaine accréditation.

Positionnement dans l'environnement

La formation semble isolée dans l'espace académique local. Il serait pertinent de renforcer les relations avec les formations en sciences sociales (droit, gestion, économie, sociologie, management, marketing...) de l'Université de Lorraine et de mieux positionner ce diplôme au regard des formations en management du sport des universités proches (Strasbourg et Reims). Les relations avec les acteurs non académiques mériteraient également d'être clarifiées, approfondies et institutionnalisées. C'est tout particulièrement le cas en ce qui concerne le secteur privé marchand.

Réponse :

Nous avons des relations avec l'université de Strasbourg grâce à l'intervention de deux enseignants-chercheurs venant du « management du sport ». Nous nous efforcerons de créer des liens avec certaines formations de l'université de Lorraine et de la région Grand Est dans la prochaine accréditation.

Equipe pédagogique

Les compétences multiples et diversifiées des intervenants (environ 50 % de professionnels et 50 % d'enseignants de l'Université ou d'universités voisines (dont environ 50 % d'enseignants-chercheurs et 50 % d'enseignants du second degré)) rendent compte du caractère très éclaté des contenus de formation. Bien qu'il s'agisse d'une licence professionnelle, il serait bon de nourrir les contenus de formation de davantage de compétences universitaires (interventions d'enseignants chercheurs), notamment dans le secteur des sciences sociales (droit, gestion, économie, sociologie, management, marketing...). Une part plus importante encore pourrait être dévolue aux professionnels (notamment à ceux issus du monde de l'entreprise), qu'il serait par ailleurs intéressant de positionner sur des enseignements plus directement liés avec le cœur de métier du diplôme.

Réponse :

Ce point est aussi à l'étude quant à la faisabilité et sera aussi pris en compte pour la prochaine accréditation comme précisé dans le paragraphe précédent. Il convient tout de même de préciser que les attentes du milieu socio professionnel sportif sont particulièrement exigeantes en terme de contenu professionnel.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Le mode de recrutement des étudiants est bien appréhendé (dossier et entretien). Concernant le suivi des diplômés, on regrettera le peu de liens établis avec l'observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'Université de Lorraine. L'importante poursuite d'études constatée en 2013 pour les diplômés AGOAPS a été suivie de taux plus conformes avec les attendus d'une licence professionnelle en 2014 et 2015 qui devrait de ce fait proposer des débouchés professionnels précis et ciblés ; sans doute suite à la transformation de la licence AGOAPS en GDOSSL. Le dossier est insuffisamment fourni en termes de données quantitatives et qualitatives caractérisant les modalités d'insertion professionnelle malgré le faible effectif des promotions.

Réponse :

C'est un point qui sera exploité en lien avec le service d'orientation de l'Université.

Nous assurons le suivi de notre formation en interne grâce à des enquêtes régulières. Cependant, le peu de retour des étudiants ne nous a pas permis de les formaliser dans le dossier.

La véritable question est la possibilité temporelle et les moyens pour réaliser ce travail supplémentaire dans le cadre de nos activités / fonctions actuelles.

Place de la recherche

Bien qu'il s'agisse d'une licence professionnelle, il faudrait établir des liens plus forts avec des compétences scientifiques dans les diverses disciplines des sciences sociales mobilisées dans les contenus de formation.

Réponse :

Nous nous efforcerons de nous rapprocher des laboratoires (Université de Lorraine, Strasbourg...) en lien avec les compétences du secteur dans la prochaine accréditation. De plus, l'implication de nouveaux enseignants-chercheurs dans le domaine du droit, du marketing... permettra une prise en compte des compétences scientifiques.

Place de la professionnalisation

Les métiers visés sont insuffisamment précisés pour une licence professionnelle. Bien qu'un nombre satisfaisant de professionnels semble intégré à l'équipe pédagogique, il conviendrait d'établir des partenariats plus étroits avec de potentiels employeurs et de développer des stratégies d'insertion professionnelle plus ciblées pour les étudiants. Un lien plus fort entre contenus de formation proposés et professions visées est attendu.

Réponse :

Pour rappel : les nombreux partenariats sont énoncés dans le dossier d'autoévaluation.

La stratégie d'insertion professionnelle est clairement énoncée dans le cadre de la recherche de stage et des éventuels postes de salariés possibles à l'issue du stage. Il s'agit d'un élément important sur lequel les étudiants sont sensibilisés.

Les potentiels employeurs sont généralement listés, fournis aux étudiants ; la bourse aux emplois est régulièrement consultée.

Place des projets et des stages

Les modalités et les objectifs généraux de la mise en stage sont réfléchis, mais on ne dispose d'aucune information précise concernant les stratégies d'insertion professionnelle associées aux stages et aux divers projets mis en place. Des informations manquent quant au suivi du stage par les membres de l'équipe pédagogique : visites sur sites ? entretiens avec les tuteurs professionnels ? Il faudrait également approfondir la réflexion sur les mémoires produits par les étudiants et leurs effets sur leur formation et leur insertion professionnelle. Dans l'autoévaluation, il est précisé qu'une réflexion doit être conduite sur la périodicité du stage et sur les modalités effectives de stages en alternance.

Réponse :

Les étudiants sont visités 2 fois sur site lors de leur stage. Un entretien avec les tuteurs a lieu et permet de fixer les objectifs et suivre l'étudiant de façon efficace et efficiente. Les étudiants ont la possibilité de consulter les responsables universitaires des stages afin de leur exposer, si besoin, leur problème. Un travail important est réalisé en amont du stage pour garantir un stage de qualité. De plus, un retour sur le stage est effectué en cours pendant le deuxième semestre. Les mémoires produits doivent être un « passeport » entre le monde universitaire et le monde du travail ; c'est vers quoi nous tendons.

Place de l'international

Bien qu'il s'agisse d'une licence professionnelle, le lien avec l'international pourrait être développé tant en termes de partenaires transfrontaliers (collaborations académiques et non académiques (entreprises, associations, collectivités...)) que d'enseignement des langues (anglais, mais aussi allemand du fait de l'implantation géographique de la formation).

Réponse :

C'est un point qui a été pris en compte et qui sera exploité pour la prochaine accréditation. Nous avons adressé 4 correspondances de demande de coopération (Luxembourg, Belgique, Allemagne). Nous sommes dans l'attente des retours.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

La procédure de recrutement semble sérieuse mais mériterait de s'ouvrir, notamment à la formation continue (aucune demande depuis l'ouverture). Sa description gagnerait à être complétée par l'exposé des taux de pression annuels (nombre de candidats/nombre d'admis). Il existe des passerelles et des dispositifs d'aide à la réussite ce qui montre un souci d'accompagnement des parcours étudiants. La spécificité des parcours et les caractéristiques singulières des étudiants sont prises en compte notamment du fait du faible effectif. Il conviendrait d'intégrer davantage à ces dispositifs une réelle politique d'insertion professionnelle.

Réponse :

La formation continue est un axe qui sera privilégiée lors de la prochaine accréditation (ainsi que la VAE). A noter qu'une U.E de la formation était ouverte pour de la formation continue.

Modalités d'enseignement et place du numérique

La place du numérique dans la formation est faible et très peu ciblée (utilisation assez générale et standard du numérique). Il s'agirait de renforcer cette dimension à la fois pour mettre en place des innovations pédagogiques (MOOC, plateformes collaboratives, e-learning...), mais aussi pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiants (site internet de la formation, forums d'alumni, échanges avec le secteur socio-économiques...).

Réponse :

La formation est basée sur l'utilisation de logiciels spécifiques dans le domaine de la conduite de projet et également dans la mise en place d'un site internet, de l'utilisation de la vidéo pour la communication. Néanmoins, une réflexion sur la formalisation des cours « numérique » sera menée. A noter, l'utilisation de manière généralisée des outils collaboratifs et le développement de Eportfolio.

Evaluation des étudiants

Le dossier détaille les modalités d'évaluation certificatives mais pas les évaluations de nature formative en lien avec la politique pédagogique mise en place au sein du diplôme. Il serait bon de développer une réflexion sur les aspects formatifs et pédagogiques de l'évaluation, d'autant plus que le contrôle continu est tout particulièrement privilégié. On note une très grande prédominance de l'écrit, ce qui paraît surprenant pour une petite promotion et pour une licence dite professionnelle. Qu'en est-il des épreuves collectives, des mises en situation, de l'évaluation des stages ?

Réponse :

L'évaluation collective et de mise en situation est déjà privilégiée pour un grand nombre de cours magistraux et travaux dirigés. Nous renforcerons ce point pour les prochaines modalités de contrôles des connaissances pour conforter l'approche par compétences (activités intégratrices).

Suivi de l'acquisition de compétences

Outre le caractère très et trop général des compétences recherchées et leur caractère faiblement ciblé en termes d'insertion professionnelle, les dispositifs de suivi de leur acquisition sont peu développés. Dans l'autoévaluation, l'équipe évoque comme pistes d'amélioration des visites d'entreprises et d'associations en qualité d'observateurs, des fiches individuelles avec découpage par compétences (avec acquis, en cours d'acquisition, non acquis). Autant de dispositifs restant à opérationnaliser.

Réponse :

C'est un point qui a été pris en compte et qui sera opérationnaliser pour la prochaine accréditation.

Suivi des diplômés

Il faudrait affiner conjointement les stratégies d'insertion professionnelle (viser des métiers et de compétences plus précis et par là même probablement moins nombreux) et les outils de suivi des diplômés (statistiques très générales alors même que l'effectif étudiant est très réduit).

Réponse :

C'est un point qui a été pris en compte et qui sera exploité en lien avec le service d'orientation de l'Université.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement pourrait également intégrer des personnels administratifs pilotant la formation ainsi que des spécialistes des questions d'insertion professionnelle (services d'orientation, observatoires, espaces université entreprises de l'Université de Lorraine...). Les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants sont à prévoir.

Réponse :

Le responsable administratif de la Licence Professionnelle est présent au conseil de perfectionnement. Cette disposition est confirmée pour la suite.

Pour les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants, ils seront mis en place.

Points forts :

- Formation bien organisée (notamment en ce qui concerne le recrutement, la gestion des flux et l'accompagnement des étudiants) tout en concernant un public restreint, ce qui favorise une qualité d'enseignement.
- Liens avec les partenaires associatifs locaux et les collectivités territoriales

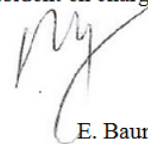
Points faibles :

- Formation trop généraliste pour une licence professionnelle.
- Les stratégies d'insertion professionnelle sont insuffisamment approfondies.
- Manque d'informations sur le suivi des diplômés.
- Insuffisance des dispositifs d'évaluation et d'autoévaluation par les étudiants.
- Compétences universitaires

Réponse :

Les points faibles ont été pris en compte et seront opérationnalisés pour la prochaine accréditation.

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner